

LE POSSESSIF DE LA LANGUE KABA EN REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE

Beyom Robert

robertbeyom@outlook.fr

Beti Clément

beticlement312@gmail.com

Tebero Josias

jtebero63@gmail.com

Submitted : 25-03-2025

valued: 2025-04-30

validated: 2025-05-23

Résumé : L'objectif de cet article est de contribuer au grand projet de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) qui est basé sur la description des langues africaines. C'est dans cette visée que nous avons choisi d'analyser les possessifs de la langue kaba. Nous avons commencé cette analyse en présentant le comportement morphologique de ces unités. Puis nous avons distingué les possessifs qui déterminent les biens aliénables de ceux qui accompagnent les biens inaliénables. De cette analyse, il ressort aussi que les possessifs kaba sont chargés de diverses valeurs : littéraire, sociale et anthropologique.

Nous avons poussé notre réflexion au niveau du fonctionnement des possessifs du français, une langue européenne et sur le fonctionnement des possessifs du karé et du mozombo, deux langues africaines. Au niveau du français, nous avons constaté qu'en plus de servir comme les déterminants des mots désignant les objets possédés, les possessifs français servent à exprimer d'autres réalités. Quant au karé et le mozombo, leurs possessifs sont classables, comme les possessifs kaba, selon qu'ils désignent les biens aliénables ou inaliénables.

Mots clés : Possessif, Kaba, Biens, Aliénable, Inaliénable

Abstract : This article aims at the contribution to an important project of LIACALAN that relies on the description of African languages. It is on this perspective that the analysis of the possessive adjectives in Kaba language has chosen. This analysis starts by presenting the morphological structure of these discrete-units. Some category of possessives stand for alienable belongings that differ from those which precede inalienable belongings. From this analysis, it is also noted that possessives in Kaba bear various values: literary, social and anthropological.

The researchers go further examining the use and properties of French possessive, a European language and the use of possessives in Karé and Mozombo, two African languages. As far as French possessives are concerned, it is discovered that moreover standing for words or determinants of things possessed, French possessives are used to express other realities. With

regard to Karé and Mozombo, their possessives are classified as the Kaba's possessive which refer either to alienable or inalienable possessions.

Keywords : Possessives, kaba, possessions,, alienable, inalienable

Introduction :

La langue est un système composé des unités allant des plus petites aux plus grandes. Pour Ferdinand de Saussure (1972, 33) « la langue est un système de signes exprimant des idées ». Elle est composée des éléments internes et des éléments externes. Les éléments internes sont les lexèmes, les morphèmes, les phonèmes, la syntaxe. Tous ces éléments constituent les micro-systèmes. En grammaire, nous parlerons des parties du discours, à savoir les noms, les pronoms, les verbes, les articles, les adjectifs, les adverbes, les conjonctions, les interjections, les prépositions. Tout aménagement linguistique repose sur l'étude de ces parties du discours. Cet article est l'étude de l'adjectif possessif de la langue kaba. Il est question de montrer que le possessif de cette langue fonctionne de manière différente par rapport à celui d'autres langues. Cette différence se situe au niveau de sa morphologie avec sa valeur sémantico-culturelle. Le kaba fait partie de la famille nilo-saharienne selon la classification de Greenberg (1963). « Des quatre phylums, le Nilo-Saharien est sans doute le plus controversé » (Lionel Bender in Heine Bernd & Nurse Derck : 2004, 55). Selon la même source, le kaba appartient au groupe soudanien central qui s'étend du Cameroun au Soudan méridional, en Ouganda septentrional et en République Démocratique du Congo. Cet ensemble s'éclate en huit sous-ensembles. Le kaba appartient au premier groupe, le Sara-Baguirmi qui rassemble dix-neuf variétés présentes au Sud-Est du Tchad, le long du Chari, au Soudan et en République Centrafricaine. Les langues parlées par les différents sous-groupes se présentent dans le tableau ci-dessous :

Tableau de la démo-linguistique du sous-groupe soudanien central de la Famille Nilo-saharienne

Langue	Nombre de locuteurs
Sar	200000
Mbay	100000
Bedjond	36000
Baguirmi ou barma	67000
Bilala	137000
Java	20000
Gula	163000
Kuka	77000

Kenga	30000
Laka	5700
Ngam	60000
Ngambai	600000
Dagba	40000
Sara-kaba	14000
Kaba de Gozé	158000
Doba	2500000
Kaba dundjo	4000
Lutos	19000
Medego	19000
Valé	5500
Vulu-binga	7000
Fongoro	1000
Shemva	7500
Kara	5000
Furu	16000

Source : (L. Bender in Heine Bernd & Nurse Derck : 2004, 57).

De toutes les langues issues du groupe sahara-bagirmi, notre étude se limite au parler kaba. Nous nous intéressons ici à l'un de ses aspects grammaticaux, notamment, le possessif. Mais avant d'étudier cet aspect, nous présenterons d'abord le cas du possessif français qui est la source de notre inspiration.

Problématique

Notre intérêt pour l'étude du possessif en kaba réside dans le fait que toute langue est appelée à disparaître un jour ou à évoluer sous l'effet des phénomènes diverses : guerres interethniques, emprunts ou inter-culturalité, vue sous l'angle des échanges réciproques entre des normes et des visions culturelles qui interagissent ensemble, non pas dans une logique de compétition, mais plutôt dans le cadre d'une compréhension culturelle et d'un système de valeurs mutuelles et partagées. Soumises aux effets de la globalisation et de rapports socio-mercantiles, les langues subissent des transformations qui vident le sens premier accordé à une idée qu'on exprime pour témoigner de son intimité, de son rapport à autrui ou de la manifestation de son appartenance à une communauté, symbole d'intégration sociale.

C'est en cela que nous reconnaissons avec Nougayrol Pierre (1989) que « les langues ne sont pas de simples outils de communication interchangeable (...) au contraire, elles constituent pour

chaque locuteur une vision du monde unique et profondément intime ». Aussi, pour reprendre les termes de Johann Wolfgang von Goethe¹ « l'âme d'un peuple vit dans sa langue ».

Nous tentons d'apporter ici, juste une contribution à la compréhension d'un aspect de la langue Kaba notamment le possessif qui parfois trahi l'adage selon lequel « le nôtre » arrive au village, mais « le mien reste en chemin » qui se traduit par le bien personnel vanté et réclamé tout le temps ne dure pas. Par contre, lorsque le bien appartient à la communauté « l'encommun » trouve sa légitimité, s'enracine et se développe pour servir le bonheur de tous.

Comme toute autre langue, le kaba, sur le plan structural, est composé des éléments internes tels que la phonétique, la morphologie, la lexicologie, la syntaxe, la sémantique, etc. L'étude actuelle du possessif se situe dans le domaine de la morphologie dans la mesure où elle s'intéresse aux morphèmes qui expriment l'idée de possession. Dans ce contexte, elle soulève un certain nombre de questions dont les réponses constituent les raisons qui nous poussent à l'entreprendre. La toute première question est celle de savoir, en quoi cette étude peut-elle être considérée comme un apport à l'aménagement des langues africaines en général et particulièrement à l'aménagement du kaba en particulier ? En second lieu, nous nous interrogeons sur le possessif en kaba. Son mode de fonctionnement diffère-t-il de celui du possessif d'autres langues africaines ?

Enfin, le fonctionnement du possessif en kaba traduit-il réellement les valeurs culturelles de ce groupe social en pleine mutation sous l'effet des échanges commerciaux et de la monétarisation de l'économie ? Mais entre ces valeurs, il existe des usages spécifiques, qui véhiculent d'autres valeurs qui méritent d'être élucidées.

Hypothèses

Cette étude est une contribution à l'aménagement des langues africaines tant prôné par l'Académie de Langues Africaines. Le possessif en kaba a un mode de fonctionnement différent de celui de beaucoup d'autres langues. Il est un moyen de traduction des valeurs socioculturelle de la société kaba.

1 Le possessif kaba

Le possessif en kaba comme nous l'avons signalé, se présente de façon particulière tant au niveau syntaxique que morphologique. Outre ces deux aspects, notre attention est plus attachée aux valeurs socio-culturelles que revêt cette particule grammaticale. A ce niveau, nous faisons

¹ Johann Wolfgang Von Goethe, né le 28 août 1749 à Francfort et mort le 22 mars 1832 à Weimar, est un romancier, dramaturge, poète, scientifique, théoricien de l'art et homme d'État de la ville libre de Francfort.

remarquer qu'il y a deux types de possessif kaba : le possessif désignant les biens aliénables et le possessif des biens inaliénables.

1.1 Le possessif des biens aliénables

Le possessif en kaba qui détermine les biens aliénables est composé du connectif *lò* qui se traduit par les prépositions *à, de* et du pronom personnel suffixé. Le possessif ainsi construit se trouve toujours postposé au nom qu'il détermine. Il reste toujours invariable quel que soit le bien possédé.

Niìngà *lòm*
/lance /connect. + moi
ma lance

kānjá *lòm*
/poulet/ /connect. + moi/
mon poulet

kānjá *lòí*
/poulet/ /connect. + toi/
ton poulet

kānjá *lòá*
/poulet/ /connect. + lui (elle)/
son poulet

kānjá *lòjé*
/poulet/ /connect. + nous/
notre poulet

kānjá *lòsé*
/poulet/ /connect. + vous /
votre poulet

kānjá *lòdé*
/poulet/ /connect. + eux (elles)/
leur poulet

Dans le fonctionnement de la langue, le connecteur *lò* connaît une alternance au niveau du phonème /ò/et, ceci concerne le possessif de la troisième personne du singulier. Il y a à ce niveau

l'alternance vocalique caractérisée par la substitution de /á/ à /ò/. Le résultat de cette opération phonologique nous donne, à la troisième personne du singulier, le possessif *lǎ* :

kānjá *lǎ*
/poulet / /connect.+ lui (elle)/
son poulet

De façon générale, l'on note dans l'emploi courant du possessif kaba une alternance vocalique marquée par la substitution de / è/ à /ò/.

6é lèm
/ village/ / connect + moi/
mon village

6é lèí
/ village / / connect + toi /
ton village

6ē lèá
/ village / / connect + lui (elle)/
son village

6ē lèjé
/ village/ / connect + nous/
notre village

6ē lèsé
/ village / connect + vous/
votre village

6ē lèdé
/ village/ / connect + eux (elles) /
leur village

De la même manière que /à/ s'est substitué à /μ/, il remplace / è/ ; à la troisième personne du singulier, dans un contexte d'emploi courant. Nous avons l'exemple suivant :

6ē lǎ
/ village / / connect + lui (elle)/
son village

N.B/ Lorsque les possessifs déterminant les deux troisièmes personnes se retrouvent dans un discours cité ou style indirect, ceux-ci subissent une flexion importante.

Le connecteur, lui, ne subit pas de transformation mais ce sont les deux pronoms qui sont transformés. La modification se fait au niveau du verbe et du possessif par l'adjonction du plurielisateur *jé*. Ce phénomène apparaît dans de cas de discours indirect.

lòá ou *lă* devient *lònè*

Exemple 1 : *épa* *nà* *nìngà* *lònè* *nàì*
 /ìl/ dire/ /que/ /lance/ /connect+lui/ /perdre/

Il dit que sa lance est perdue.

Lèdé devient *lònèjé*

Exemple 2 : *épa**jé* *nà* *nìngà* *lònèjé* *nàì*
 /ìls/ dire/ /que/ /lance/ /connect+eux/ /perdre/

Ils disent que leur lance (à eux-mêmes) est perdue

Lorsque le discours cité parle d'autres personnes, le possessif ne subit pas de modification.

Exemple : *épa* *nà* *nìngà* *lă* *nàì*
 /ìl/ dire/ /que/ /lance/ /connect+lui/ /perdre/

Il dit que sa lance (à un autre) est perdue.

Exemple 2 : *épa**jé* *nà* *nìngàjé* *lòdé* *nàì*
 /ìls/ dire/ /que/ /lances/ /connect+eux/ /perdre/

Ils disent que leurs lances (aux autres) sont perdues.

Exemple : *épa**jé* *nà* *nìngà* *lòm* *nàì*
 /ìls/ dire/ /que/ /lance/ /connect+moi/ /perdre/

Ils disent que ma lance est perdue.

*épa**jé* *nà* *nìngàjé* *lòjé* *nàì*
 /ìls/ dire/ /que/ /lances/ /connect+nous/ /perdre/

Ils disent que nos lances sont perdues

*épa**jé* *nà* *nìngàjé* *lòsé* *nàì*
 /ìls/ dire/ /que/ /lance/ /connect+vous/ /perdre/

Ils disent que vos lances sont perdues.

1.2 Le possessif des biens non aliénables

Le possessif des biens non aliénables concerne les parties du corps humain et les noms de la parenté. Il se forme par l'ellipse du connecteur *lu* et par le rattachement du pronom au substantif à déterminer.

- a) Le cas des parties du corps

jī	+	m	=	jīm
bras	+	moi	=	mon bras
jī	+	í	=	jīí
bras	+	toi	=	ton bras
jī	+	á	=	jīá
/bras/	+	/lui/	=	son bras
jī	+	jé	=	jījé
/bras/	+	/nous/	=	notre bras
jī	+	sé	=	jīsé
/bras/	+	/vous/	=	votre bras
jī	+	dé	=	jīdé
/bras/	+	/eux (elles)/	=	leur bras

b) Le cas des noms de la parenté

ḡōn	+	m	=	ḡōnúm ⁱ
/enfant/		/moi/	+=	mon enfant
ḡōn	+	í	=	ḡōní
/enfant/	+	/toi/	=	ton enfant
ḡōn	+	é	=	ḡōné
/enfant/	+	/lui, elle/	=	son enfant
ḡōn	+	jē	=	ḡōnjé
/enfant/	+	/nous/	=	notre enfant
ḡōn	+	sé	=	ḡōnsé
/enfant/	+	/vous/	=	votre enfant
ḡōn	+	dé	=	ḡōndé
/enfant/	+	/ils(il +elle)/	=	leur enfant

Il faut noter qu'outre les notions d'aliénabilité et d'inaliénabilité, le possessif kaba est chargé des valeurs particulières.

1.3 Les valeurs particulières du possessif en kaba

Outre les deux usages du possessif en kaba qui tient compte du caractère aliénable ou non aliénable de l'objet possédé, il fonctionne de façon particulière.

1.3.1 Valeur littéraire

Lorsqu'on se situe dans le domaine littéraire, le possessif qui détermine les biens non aliénables accompagnent les objets aliénables. Dans le conte *ásí dékà ándjáámgòtódjē* « Esu et Ndjaamgoto », tous les biens (aliénables) qui font l'objet de litige sont déterminés par les possessifs des biens inaliénables. Il s'agit de : **dór** (pigeon), **tínā**, (hache), **tèdjè** (miel), **kāndjī** (poisson), **bəl** (ail), **dàlè** (tamtam), **ndùmýò** (cadavre). Le héros, **Esu** va utiliser le possessif de la première personne du singulier déterminant les biens inaliénables pour accompagner ces biens aliénables. Nous avons :

dórám	au lieu de	dór ləóm (mon pigeon)
tínám	au lieu de	tínā ləóm (ma hache)
tídjīm	au lieu de	tídjí línm (mon miel)
kāndjím	au lieu de	kāndjī ləóm (mon poisson)
bəlám	au lieu de	bəl əl ləóm (mes plumes d'oiseau)
dəlám	au lieu de	dàlè ləóm (mon tam-tam)
ndúmýòm	au lieu de	ndùmýò ləóm (mon cadavre)

Ces données ont, dans ce contexte, une valeur sémantique. La détermination des biens aliénables par des possessifs des biens non aliénables signifie que le héros du conte démontre que tous ces biens lui appartiennent et que c'est indiscutable. Nous notons ici que ces écarts syntaxiques ont une valeur stylistique, une valeur expressive.

1.3.2 Le possessif affectif

Nous désignons par le terme *possessif affectif* des matériaux grammaticaux qui n'appartiennent pas à la catégorie des possessifs mais qui jouent leur rôle. Nous avons le morphème plurielisateur *djē* qui sert à exprimer le possessif déterminant une personne aimée.

En somme, la langue kaba, quoique peu explorée, contient une richesse inestimable. Les locuteurs y trouvent un moyen de répondre aux besoins expressifs. En effet, elle renferme des significations profondes qui parfois échappent à ceux-là qui l'apprennent sans avoir intériorisé les concepts utilisés dans des contextes particuliers. Les détours du contenu des discours prennent parfois des formes ésotériques, empreintes de métaphores et de codes dont seuls les initiés perçoivent les significations, les usages appropriés dans de situations de règlement de conflits, de partage de biens ou de la défense des intérêts communautaires. Ainsi, par exemple, certaines personnes trouvent des occasions d'échanger des propos incompréhensibles pour ceux

qui pourraient les intercepter ou discuter sans que personne ne puisse comprendre ce que qu'elles disent. Puisque que le contenu plein de sens, prend la forme d'une langue secrète aux allures amusantes et créatives tant elles ouvrent la voie au partage des informations juges intimes dans le seul but de protéger la communauté face aux « dangers exogènes ». Celles-ci sont maîtrisées par les élites ayant séjourné sous le bois sacré (sites initiatiques). Bien qu'aujourd'hui l'initiation ait disparu dans certaines localités, les valeurs intériorisées par les initiés se diffusent par emprunt depuis les foyers du sud du Tchad où la pratiques se perpétuent assurant ainsi le maintien des codes sociaux ainsi que la valorisation du patrimoine commun.

L'art de la parole incluant le possessif prend des formes complexes sous l'effet des autres langues comme le *sango* (langue nationale) ou le français souvent utilisées dans les échanges commerciaux ou dans le cadre des enseignements religieux impulsés par le christianisme.

Le problème qui se pose se situe dans le fait que la langue, dans son évolution actuelle, subit des déformations et perd ainsi, de manière progressive son originalité. On est d'avis avec Henry Tourneux (2017) in « Langage, langues et cultures d'Afrique » reprenant les termes de Sylvain Auroux (1995) qui estime qu'il faut passer par la *grammatisation* vue comme le « processus qui conduit à décrire et à outiller une langue sur la base des deux technologies qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire ». Ceci permettra, selon lui d'arriver à « la créativité littéraire de se développer sur des bases stables et de produire des fruits. Si nous voulons donc voir progresser nos langues, n'hésitons donc pas à les coucher par écrit » pour rendre plus compréhensibles les discours et leurs contenus en vue d'assurer leur maintien et leur préservation pour les générations futures. La traduction de la Bible en langue kaba suffit – elle à mettre en exergue la qualité et la profondeur de celle-ci ? Une autre étude permettra sans doute de répertorier les codes et les riches significations pour la rendre dynamique, accessible aux jeunes locuteurs.

1.3.3 Valeur anthropologique

Il faut noter que le possessif désignant les parties du corps acquiert la valeur anthropologique dans le cas de décès. La désignation de la partie du corps ne passe plus par la détermination du possessif. Le possessif n'existe que lorsque la personne est en vie mais il disparaît après la mort.

úā	jī	úā	dò	úā	gòl
----	----	----	----	----	-----

/tiens/	/bras/	/tiens/	/tête/	/tiens/	/pieds/
---------	--------	---------	--------	---------	---------

Arranges la main	arranges la tête	arranges les pieds
------------------	------------------	--------------------

L'interprétation de l'omission du possessif est que l'âme de la personne décédée est partie avec les parties de son corps. En d'autres termes le cadavre n'est qu'une matière ne pouvant posséder des parties du corps humain.

Après l'analyse du possessif en kaba, nous pensons qu'un regard sur le comportement syntaxique et morphologique des possessifs du français et de certaines langues centrafricaines peut faire apparaître son caractère particulier.

2 Le possessif du français, du sango, du mozombo et du kare

2.1 Le possessif en français

Dans toute société, il y a toujours quelqu'un qui possède quelque chose. Autrement dit, il y a toujours un possesseur et un possédé. C'est dire que le possessif existe dans toutes les langues. Seulement, la question fondamentale est de savoir si tous ces possessifs servent-ils uniquement à établir une relation entre le possesseur et le possédé. En parcourant *le bon usage* de Grevisse (1988, 947-995), nous avons relevé des cas où le possessif français sert à lier un possesseur et un possédé, mais aussi d'autres cas où le possessif est utilisé pour exprimer des valeurs particulières. Il a présenté des cas d'omission du possessif quand il s'agit de la parenté. Les mots comme *père, mère, oncle, tante, frère, sœur, cousin, cousine, neveu, nièce* fonctionnent soit avec le possessif, soit sans le possessif. C'est dans le domaine militaire que la particularité est plus marquante. Le possessif, dans ce cadre, assure les relations hiérarchiques. Le moins gradé utilise le possessif pour s'adresser à son chef : *mon Lieutenant, mon Capitaine, mon Colonel, mon Général*. Cependant, l'exception est faite avec *Maréchal* ; on dit plutôt *Monsieur le Maréchal*.

Sur le plan syntaxique, le possessif est toujours antéposé à l'objet possédé. Dans ce cas il est adjectif : *ma maison, sa voiture*. Dans le cas où il est postposé à l'objet possédé, il se présente sous la forme de pronom possessif : *Devant l'énigme mienne et les mystères siens*. Quand l'objet possédé est une partie du corps, le possessif transfère sa valeur à l'article : *J'ai mal à la tête*. Ces particularités sont si nombreuses que nous ne pouvons pas les citer toutes ici au risque de tomber dans la digression.

2.2 Le possessif en sango

Le sango, l'une des langues centrafricaines, est classé dans le groupe ngbandi selon la classification de Green Berg. Comme toute langue, elle a sa grammaire dont les possessifs. En observant ces possessifs, nous constatons qu'ils fonctionnent de façon indifférente par rapport au caractère aliénable ou non aliénable de l'objet possédé. Ainsi, les mêmes possessifs désignant

par exemple les parties du corps humain : tête, mains, pieds etc. déterminent des biens aliénables tels que cahier, sac, maison, champ. La structure de ce possessif se présente comme suit :

Ti + pronom représentant le possesseur :

Li / ti /mbi ;

Tête/ pour/ moi

Ma tête ;

maboko /ti /mbi/ ;

Main/pour /moi

ma main ;

gere/ti /mbi ;

Pieds /pour/moi

Mes pieds

Cahier/ ti /mbi ;

Cahier/pour/moi ;

Mon cahier

bozo/ ti /mbi

Sac/pour/moi

mon sac,

Da /ti /mbi

Maison/pour/moi

Yaka /ti /mbi

Champ/pour/moi

Mon champ

2.3 Le possessif en mozombo

Dans sa thèse de Doctorat, Mololi (2022, 240) a abordé l'analyse du possessif de monzombo, une langue centrafricaine appartenant à la famille oubanguienne et du groupe ngbaka. Dans son travail, Mololi a fait mention des possessifs qui accompagnent les biens aliénables et inaliénables : « Dans ces exemples ci-dessous, le morphème de possession est soit /yè/ dans /gbīē yè/ (*son champ*), soit /è/ dans /tītē è/ (*sa maison, son nid*) ou /gbónō è/ (*sa (ses) patte (s), (son) pied*). Il prend ces formes selon l'objet possédé et est formalisé comme suit :

/yè/ > /è/ + possession inaliénable
--

En monzombo, la maison ou le nid sont considérés comme faisant partie intégrante du corps, tout comme les membres (*pied, tête, nez, bras, etc.*) ; ils sont donc des objets inaliénables, faisant partie intégrante de la personne ou de l'animal.

2.4 Le possessif kare

Le possessif kare a été analysé par Lim (1997, 172) dans sa thèse de doctorat intitulée : *Description linguistique du kare (Phonologie-Syntaxe)*. Dans son analyse, Lim a classé le possessif kare en deux (2) types :

- La possession à construction directe
- La construction indirecte.

Cette distinction basée sur le critère de construction laisse apparaître le phénomène de l'aliénabilité (construction indirecte) et de l'inaliénabilité (construction directe). La particularité ici est que, parmi les membres de la famille, la femme est exclue de la liste des termes de parenté déterminés par le possessif à construction directe (inaliénabilité). A ce niveau, le possessif kare des biens inaliénables se comporte exactement comme celui de kaba.

Conclusion

L'analyse que nous avons menée sur le possessif en kaba nous a conduits à tirer une conclusion selon laquelle les langues ne servent pas uniquement à communiquer mais elles sont également des marques culturelles. Le possessif kaba, dans son fonctionnement, laisse apparaître la distinction entre les biens aliénables et les biens inaliénables. Cette distinction à son tour traduit la pensée de la communauté kaba selon laquelle la femme est exclue de la chaîne parentale dans la mesure où le possessif qui la désigne est celui des aliénables alors que tous les noms de parenté sont déterminés par le possessif des inaliénables. Autrement dit, le lien qui unit la femme à l'homme est susceptible de se rompre d'un moment à l'autre. De même la disparition des possessifs déterminant les parties du corps humain après la mort de la personne traduit l'attitude de la communauté kaba face à la mort. En effet, l'on peut dire que selon la communauté kaba, lorsqu'une personne décède, les membres de son corps sont partis avec son âme et que son cadavre n'est qu'un objet ne pouvant pas comporter les bras, les pieds, la tête, la bouche etc.

La brève comparaison que nous avons faite entre le possessif kaba et les possessifs, français, sango, mozombo et karé nous a amenés à penser que même si toutes les langues ne présentent pas les mêmes phénomènes socio-culturels, chacune d'elle se charge des spécificités dans ce domaine.

Bibliographie

- Auroux, Sylvain, 1994, *La révolution technologique de la grammatisation*, Liège, Mardaga
- Bender, M. Lionel, 1983, "Nilo-Saharan Language Studies" in *Les langues africaines*, Paris, Karthala
- Greenberg (J.H), 1963, *La classification des langues africaines*, Hamito-Semitic. *Southwestern Journal of Anthropology*
- Grevisse Maurice, 1988 ? *le bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot
- Lim (François), 1997, *Description linguistique du kare (Phonologie-Syntaxe)*, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III
- Mololi, André, 2022, *Description systématique du mozombo*, Thèse de doctorat, Université de Bangui
- Nougayrol, Jean, 1989, *La langue des Aiki dits Rounga*, Paris, Geuthner
- Saussure, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot
- Tourneux, Henri, 2017, *Les langues dans l'Afrique contemporaine : enjeux et perspectives pour le développement. Journée d'étude "Penser la langue en Afrique francophone d'aujourd'hui : Francophonie et langues africaines"* Université de Maroua, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Maroua, Cameroun

ⁱ La loi canonique de la langue impose une voyelle entre les consonnes contiguës. C'est ainsi qu'on obtient *ɲõnúm* après l'insertion de *ú* entre *n* et *m*